



EDITORIAL

Hadj Med SEBA

Les événements politiques qui ont secoué un certain nombre de pays arabes ces deux dernières années montrent l'étendue et l'ampleur des dommages que peuvent causer de telles troubles aux personnes et aux économies. En même temps, ils ont suscité une prise de conscience des assureurs sur la nécessité de conférer à ce type de risques un intérêt à la mesure des enjeux. Ces derniers sont à la fois commerciaux au regard des demandes de couverture contre les risques politiques, et sociaux, puisque les gouvernements se tournent principalement vers les assureurs pour fournir des solutions financières réparatrices des dommages potentiels consécutifs à ce genre d'événements. Ainsi les « printemps arabes » ont amené le marché international à réécrire les traditionnelles clauses de garanties ATS (acte de terrorisme et sabotage) et EMP (émeutes et mouvement populaire) dans le sens d'une plus grande précision des termes mais aussi dans celui d'un relèvement des tarifs et une limitation de la prise en charge par la police d'assurance. Ce durcissement du marché international de la réassurance est en relation avec les pertes subies suite à ces événements. L'actualité incite les assurés à s'intéresser davantage aux garanties des risques politiques pour pouvoir identifier leurs besoins d'assurance par rapport à la nature de l'offre d'assurance disponible ainsi qu'à son coût. Ce numéro inclut un article qui traite de ce sujet pour lequel le marché algérien des assurances et de la réassurance accumule déjà une expérience d'une vingtaine d'années. L'offre de garantie contre les risques classiques (ATS et EMP) restent disponibles mais avec des prix qui ont tendance à augmenter pour les raisons évoquées plus haut. Il s'agira pour nous de faire valoir la bonne tenue du risque algérien pour contenir, à chaque fois, les prix aux niveaux les plus bas possibles.

Bonne lecture.

LES RISQUES POLITIQUES

Par Yacine LARIBI

Le nouveau champ d'application et les dimensions du terrorisme présentent un énorme et durable menace pour la société industrielle et son économie et, ce quelque soit sa situation géographique et aussi sa religion. Les risques politiques ressemblent beaucoup aux risques catastrophes naturelles, dans les deux cas, l'assureur est confronté au cumul de risque, la seule différence est que : les catastrophes naturelles se produisent de façon aléatoire et leur probabilités et les conséquences peuvent être modélisées et quantifiées sur la base des méthodes scientifiques, contrairement aux risques politiques qui se produisent par une décision d'une seule personne ou d'un groupe organisé, c'est une action humaine comme l'élément déclencheur clé.

C'est pour cette raison que y a eu des débats entre les experts internationaux sur l'assurabilité des risques politiques ou non.

En Algérie, en se basant sur l'ordonnance 95-07 relative aux assurances, Les risques politiques peuvent être assurés comme le stipule les deux articles suivants :

Article 39

« L'assureur ne répond pas des pertes et dommages occasionnés par la guerre étrangère, sauf convention contraire. La charge de la preuve que le sinistre résulte d'un fait de guerre étrangère incombe à l'assureur »

Article 40

« Les pertes et dommages résultant des événements ci-après peuvent être couverts, totalement ou partiellement, dans le cadre des contrats d'assurances dommages, moyennant une prime additionnelle :

- Guerre civile,
- Émeutes ou mouvements populaires,
- Actes de terrorisme ou de sabotage.

Les conditions et modalités d'application du présent article seront précisées, en tant que de besoin, par voie réglementaire » (Non Promulgué)

Journée d'information sur l'assurance contre les CAT NAT



La CCR a organisé le 23 Mai 2013, une journée d'information sur la nouvelle capacité offerte au marché national en matière de couverture des CAT NAT, à l'hôtel Sheraton d'Alger. Animée par des cadres de la CCR et une intervenante de Willis spécialisée en la matière, la rencontre a réuni les cédantes nationales et leurs principaux clients afin de les informer et de leur expliquer le fonctionnement de ce nouveau produit.

En effet, jusqu'à fin 2012, la capacité de couverture des risques industriels et commerciaux était limitée à 2 500 000 000 DA, mais depuis le début de cette année, la CCR a mis sur le marché une capacité additionnelle automatique à 10 000 000 000 DA, et extensible à 20 000 000 000 DA sur la base d'un dossier technique étoffé. Ainsi, l'entreprise en sa qualité de gestionnaire du régime CAT NAT pour le compte de l'Etat, vise à couvrir au mieux les principales entreprises formant le tissu industriel et commercial national.

La CCR a saisi également l'occasion pour sensibiliser les présents sur l'exposition élevée de notre pays aux risques naturels, principalement les tremblements de terre et les inondations. Additionné au fait qu'une grande part des installations industrielles et commerciales sont implantées dans les zones les plus exposées, on mesure aisément le caractère capital de cette couverture.

Définition des risques politiques

1 - Terrorisme et le Sabotage

L'acte de terrorisme est défini comme une opération et/ou une menace, de violence perpétrée, individuellement ou par un ou plusieurs groupes de personnes, agissant de leur propre chef, pour le compte ou en relation avec une ou plusieurs organisations ou un ou plusieurs gouvernements, à des fins politiques, religieuses, idéologiques ethniques ou similaire, dans l'intention d'exercer une influence sur un gouvernement et/ou de semer la peur parmi toute ou partie de la population.

2- Grève

Désigne un arrêt de travail pour faire respecter les demandes faites à un employeur ou pour protester contre un acte ou une condition.

3- Emeute

Signifie une perturbation violente par un groupe de personnes réunies ensemble pour un but commun qui menace la paix publique.

4- Mouvement Populaire

Signifie un soulèvement violent substantielle par un grand nombre de personnes réunies ensemble et agissant dans un but commun qui menace la paix publique.

5- Guerre Civile

Une guerre conduite entre ou parmi les citoyens opposés d'un même pays ou d'une nation.

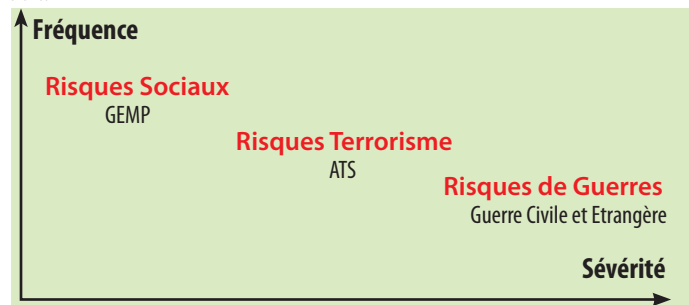
6- Guerre Etrangère Désigne un concours de force entre deux ou plusieurs nations souveraines, réalisées pour n'importe quel but.

Après avoir défini l'ensemble des risques politiques, on peut les regrouper en trois types de risques en fonction de leur fréquence et de leur gravité :

1 - Les risques sociaux tels que grève, émeutes et mouvements populaires, ils sont moins sévère et plus fréquents.

2 - Le risque terrorisme est un péril à une grande sévérité qui peut causer des dommages considérables.

3 - Le risque de guerre et guerre civile, sont des périls à faible fréquence, mais la gravité plus élevé.



ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

1- Assurance des risques politiques avant le 11 septembre 2001

Le risque politique a été généralement couverts par l'assurance incendie dans la plupart des pays, sauf dans quelques pays qui ont connus des attentats importants, tels que le Royaume Uni, Espagne, Afrique du sud et l'Irlande, le gouvernement a mis en place des solutions pour couvrir ce genre de risque en créant des groupements ou des Pools d'assurance et de réassurance tels que:

- Espagne : Consorcio de Compensacion de Seguros (CCS) en 1954
- Irlande : Gouvernement en 1978
- Afrique du Sud : South African Special Risks Insurance Association (SASRIA) en 1979
- Arab War Risks Insurance Syndicate (AWRIS) : en 1980 constitué de 168 membres des compagnies d'assurance et de réassurance de 17 pays (la CCR Algérie en fait partie).
- Namibia : National Special Risks Association (NASRIA) en 1987
- Royaume Uni : Pool Re en 1993

Les plus importants attentats en Actes de Terrorismes et de Sabotages:

Pays	Date	Dommages en Millions USD
LONDON	24/04/1993	1 000
MANCHESTER	15/06/1996	820
LONDON	10/04/1992	740
NEW YORK	26/02/1993	690
COLOMBO SRI LANKA	24/07/2001	439
LONDON	09/02/1996	286
OKLAHOMA CITY	19/04/1995	160
JORDAN	12/09/1970	140
EGYPT	06/09/1970	111
LONDON	11/04/1992	106

Les plus importants sinistres dus aux Emeutes et Mouvements Populaires:

Pays	Date	Dommages en Millions USD
Los Angeles USA	29/04/1992	1 079
Panama City USA	20/12/1989	788
Jakarta Indonesia	10/05/1998	300
Miami USA	17/05/1980	155
Port of Spain	28/07/1990	118

2- Assurance des risques politiques après le 11 septembre 2001

Le total des pertes d'assurance et de réassurance suite à l'attentat du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center était de 36 Milliards USD. Après cet attentat qui a donné une dimension totalement nouvelle au risque terrorisme, a entraîné une forte augmentation des demandes de couverture contre ce type de menace, dans le même temps les assureurs et réassureurs étaient obligés de revoir leurs positions d'acceptation des risques politiques, de limiter les garanties accordées et de savoir si le risque terrorisme de cette ampleur pourrait être assuré. C'est pour cette raison que certains pays ont décidé de trouver des solutions en créant des pools d'assurance et de réassurance tels que :



Attentat du 11 Septembre 2001

- USA : Terrorism Risk Insurance Act (TRIA) en 2002
- France : Gestion de l'Assurance et de la Réassurance des Risques Attentats et Actes de Terrorisme (GAREAT) en 2002
- Allemagne : Extremus en 2002
- India : Indian Market terrorism Risk Insurance Pool en 2002
- Autriche : Terrorpool en 2003
- Australie : l'Australian Reinsurance Pool Corporation (ARPC) en 2003.
- Belgique : Terrorism Reinsurance and Insurance Pool (TRIP) en 2008.
- Danemark : en 2010

ENVIRONNEMENT NATIONAL

L'Algérie a vécu une décennie noire à partir de 1991, où le pays a connu des émeutes, des mouvements populaires, des actes de terrorismes et de sabotages, mais la majorité des attentats et dommages ont ciblé beaucoup plus les propriétés de l'état qui ne sont pas sujettes à l'obligation d'assurance tel que le stipule l'article 174 de l'ordonnance 95-07, les seuls dommages importants causés contre les sociétés industrielles et commerciales relevant du secteur économique sont :

- 26 AOUT 1992 : Bombe à l'Aéroport d'Alger.
- 08 JUIN 2008 : un double attentat sur un chantier près de Lakhdaria.

En termes de la couverture émeutes et mouvements populaires, le dommage total résultant suite aux émeutes de janvier 2011 s'élève approximativement à plus de un milliard de dinars. Pendant les dix dernières années, l'Algérie a connu deux événements importants en termes de dommages matériels hors risques politiques, il s'agit de:

- Tremblement de terre du 21 mai 2003 qui a frappé la région de Boumerdes pour une perte totale d'assurance de 5 milliards de dinars.
- Explosion au complexe de GNL Skikda le 19 janvier 2004 pour des dommages d'assu-



Attaque contre le complexe gazier de Tiguentourine ; Ain Amenas

rance de 450 millions USD.

Maintenant le premier plus grand événement en Algérie c'est l'attaque contre le site de Tiguentourine à Ain Amenas le 16 janvier 2013, l'attentat aurait pu provoquer des dommages deux fois plus que les dommages du GNL Skikda et 12 fois plus que le tremblement de terre de Boumerdes et aussi des conséquences néfastes sur l'économie du pays.

CONCLUSION

La législation peut jouer un rôle clé dans la prise de l'assurance de tels risques en rendant l'assurance contre les risques politiques obligatoire (comme ce fait dans certains pays dans le monde, tels que la France, Espagne) et au secteur d'assurance et de réassurance de mettre en place des solutions de pointe, telles que des pools ou des groupements d'assurance et de réassurance ou d'autres mécanismes qui permettent d'élargir la communauté des risques et de fournir des capacités suffisante.



L'année 2012 se distingue pour le secteur des assurances par une croissance de 12% contre 7% en 2011. Ainsi les assurances algériennes renouent avec une croissance à deux chiffres même si elles laissent encore une bonne marge de progression.

La CCR, malgré un contexte international difficile, a vu son activité se développer conformément aux objectifs arrêtés dans le plan stratégique 2012-2014. Cette performance a été réalisée notamment à travers:

- La confirmation du rating de la CCR B+ par l'agence de notation AM BEST ;
- L'accroissement de son chiffre d'affaires de 22%;
- L'augmentation de sa part du marché national de réassurance passant de 49% en 2011 à 55% en 2012 ;
- La hausse du chiffre d'affaires national de 20%, par rapport à 2011 ;
- Le développement des affaires internationales de 48%.

La hausse du chiffre d'affaires conjuguée à une politique de souscription rigoureuse et maîtrisée, ont permis à la CCR de maintenir la bonne qualité de son portefeuille et améliorer le résultat technique qui a progressé de 312 millions DA, passant de 2 186 millions DA en 2011 à 2 498 millions DA.

En définitive, la hausse du chiffre d'affaires, la politique de placement prudente et la maîtrise des frais de fonctionnement ont permis à l'entreprise de réaliser un résultat net bénéficiaire de 2 033 millions DA, en progression de 15%.

Les Acceptations Nationales

Les acceptations nationales ont enregistré au titre de l'exercice 2012, un volume de primes de 15 268 millions DA, en hausse de 20% par rapport à l'exercice 2011.

Cet accroissement concerne, principalement, les branches non marines du fait de l'entrée en exploitation d'un certain nombre de risques importants ainsi que du relèvement du taux de cession obligatoire et des capacités de souscription de l'entreprise.

Les Acceptations Internationales

Le volume des primes des acceptations internationales, enregistré au titre de l'exercice 2012, s'élève à 1 212 millions DA contre 819 millions DA en 2011, soit une progression de 48%.

Cette progression s'explique par le nombre important d'affaires nouvelles acceptées durant l'exercice 2012, d'une part, et des différentes actions de marketing menées par la CCR, d'autre part, notamment durant les rencontres (visites, conférences internationales) ayant servi à approcher de nouveaux réassureurs.

La part de la CCR sur le marché national s'élève à 55% soit 15 268 Millions DA contre 49% (12 690 MDA) en 2011 alors que ses acceptations internationales se situent à 1 212 Millions DA contre 819 Millions DA en 2011, soit une progression de 48%..

La Rétrocession

Le montant des primes rétrocédées, au titre de l'exercice 2012, s'établit à 7 417 millions DA contre 5 975 millions DA en 2011, en progression de 24%.

Les sinistres réglés à la charge des rétrocessionnaires s'élèvent à 1 176 millions DA et représentent 27% des sinistres réglés en 2012.

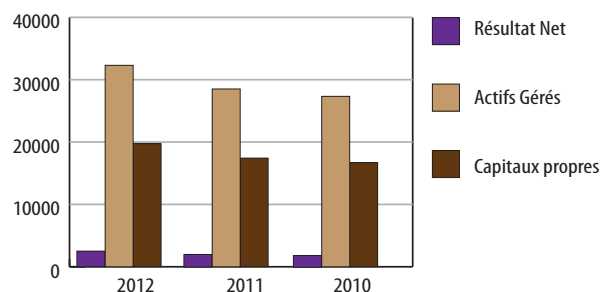
La Rétribution

Les primes conservées (retenues) par la CCR, au titre de l'exercice 2012, se sont établies à 9 063 millions DA contre 7 534 millions DA en 2011, soit une hausse de 20%.

Le niveau des primes retenues, en 2012, a atteint 55% du chiffre d'affaires global 2012 contre 56% en 2011.

Les affaires non marines retenues constituent 90% de la rétribution globale contre 10% pour les affaires marines.

Le montant des sinistres réglés à la charge de la CCR s'élève à 3 136 millions DA contre 1 846 millions DA en 2011, en hausse de 70%.



CHIFFRE D'AFFAIRES (Brut de Rétrocession)	16 480
SINISTRES DE COMPETENCE (Brut de Rétrocession)	5 625
PRODUITS FINANCIERS	815
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	528
RESULTAT NET	2 033
TITRES DE PARTICIPATIONS	3 137
ACTIFS GERES + DISPONIBILITES	32 328
CAPITAUX PROPRES	19 517
PROVISIONS TECHNIQUES (Dettes Techniques)	17 288
TOTAL BILAN	42 999

L'assurance au Maghreb



Une recherche récemment publiée par S&P démontre que le marché de l'assurance va se développer au cours des prochaines années.

Standard & Poor's a réalisé une étude des marchés de l'assurance au Maghreb, relevant une demande croissante en matière d'épargne et santé et de segments vie.

Cette étude constate également un faible taux de pénétration de l'assurance. L'exemple de la Tunisie révèle que l'assurance ne pèse que sur 1,7% du PIB.

Cependant, S&P estime que «la Tunisie a des perspectives de croissance du secteur plus élevées que le PIB, malgré un contexte économique moins favorable».

D'après l'agence de notation, l'Algérie est «un marché essentiellement orienté en assurance auto où l'assurance vie, encore peu développée, devrait croître avec le développement de la bancassurance».

Le Maroc semble être le marché le plus mature de la région où «des perspectives de croissance existent notamment grâce à des programmes de généralisation de l'assurance».

L'une des clés de développement partagée par les trois pays, passera indéniablement par «les efforts des régulateurs à élargir les couvertures obligatoires», soulignent les analystes de S&P.

Perspectives économiques en Algérie

L'économie algérienne a enregistré, en 2012, une croissance de 2.5 %, en légère hausse par rapport à 2011 (2.4 %). Hors hydrocarbures, la croissance est estimée à 5.8 % (contre 5.7 % en 2011). L'inflation est en hausse et est estimée à 8.9 % (contre 4.5 % en 2011).

En dépit de la bonne performance des régies financières sous l'effet des réformes de modernisation, le déficit budgétaire s'est creusé pour s'établir à 3.3 % du produit intérieur brut (PIB) en 2012, (contre 1.3 % en 2011), du fait de la poursuite de la politique budgétaire expansionniste initiée depuis 2011 pour répondre à la forte demande sociale, en matière de pouvoir d'achat, d'emplois et de logements. Le secteur des hydrocarbures constitue la principale source de revenu du pays pour avoir généré environ 70 % des recettes budgétaires totales. Les prévisions de croissance économique sont de 3.2 % en 2013 et de 4 % en 2014.

La position extérieure du pays demeure confortable en 2012, avec un excédent commercial d'environ 27.18 milliards USD. Le surplus du compte courant est estimé à 8.2 % du PIB et les réserves officielles de change sont évaluées à 190.7 milliards USD à fin décembre 2012, représentant plus de trois années d'importations de biens et services non facteurs. Les recettes d'exportations d'hydrocarbures ont constitué plus de 97 % des exportations totales.

La croissance de l'économie pourrait être stimulée compte tenu des potentialités énormes dont dispose l'Algérie, notamment les immenses réserves de change provenant des hydrocarbures. Une stratégie de développement visant une croissance plus forte et soutenue contribuerait à créer plus d'emplois, notamment au profit des jeunes et à atténuer le déficit de logements auquel est confronté le pays. À cet effet, l'option stratégique nationale est de dynamiser le processus de diversification de l'économie à partir du secteur hors hydrocarbures tout en approfondissant les réformes nécessaires à la transformation structurelle de l'économie.

La Sonatrach étend ses activités à l'assurance des personnes

La société nationale d'hydrocarbures algérienne (Sonatrach), à travers sa filiale Cash, s'est lancée cette année sur le marché de l'assurance des personnes. Une nouvelle compagnie est créée cette année, qui est en partie détenue par des partenaires algériens (la Cash et la Banque nationale d'Algérie (BNA), qui détiennent 57,5%). Dans un premier temps, la Cash utilise le réseau de la société mère et celui de la BNA.

Selon les prévisions de l'Union algérienne des assureurs (UAR), le marché de l'assurance-vie pourrait atteindre 50 milliards de dinars (482 millions €) d'ici dix ans, soit la moitié du marché global qui devrait selon l'U.A.R. atteindre environ 100 milliards de dinars.

L'agence de notation Standard & Poor's (S&P) a également publié en 2012 un nouveau rapport qui prévoit de bonnes perspectives de croissance dans le domaine de l'assurance au Maghreb. "Le secteur se développera grâce à des besoins en couverture croissants, notamment dans les secteurs encore peu développés de l'immobilier et de la santé.

Les initiatives réglementaires de promotion et d'assainissement du secteur devraient également favoriser une croissance significative dans les années à venir", écrit l'agence de notation.

L'Algérie dispose d'un important potentiel de croissance car le taux de pénétration de l'assurance est encore faible avec seulement 0,8 pourcent du PIB. S&P estime par ailleurs que le développement de la bancassurance permettra l'essor du secteur dans le pays.

Source APS

Assurances en Algérie

Le secteur des assurances en Algérie a réalisé durant le 1er trimestre de 2013 un chiffre d'affaires de 30,7 milliards de DA, en hausse de 23% par rapport à la même période de 2012, selon les chiffres du Conseil national des assurances (CNA).

Les assurances dommages continuent à produire l'essentiel des primes avec une part de marché de 96% durant les trois premiers mois de l'année, le reste, soit 4%, a été généré par l'assurance de personnes (AP), selon un bilan du conseil.

L'AP a ainsi vu son chiffre d'affaires (CA) augmenter de 21% à 1,2 md de DA contre 966,3 millions de DA durant le premier trimestre de 2012. Quant aux assurances dommages, elles ont réalisé un bilan de 29,6 mds de DA, en hausse de 23% par rapport au premier trimestre de 2012.

La branche automobile, qui a généré 61% des rendements des assurances dommages durant le premier trimestre 2013, a progressé de 26% par rapport au 1er trimestre 2012 avec un chiffre d'affaires de 18,1 mds DA.



A.M Best croit au potentiel de l'assurance africaine

L'agence de notation A.M Best publie une étude de l'assurance en Afrique. Intitulé « les marchés diversifiés des assurances en Afrique : opportunités de croissance et demande inexploitée », ce dossier analyse le potentiel des assureurs et réassureurs ainsi que l'activité économique de 54 pays africains. Les marchés dominants, Afrique du Sud, Nigeria et Kenya sont longuement analysés. A.M Best évoque le nombre trop important d'acteurs sur certains marchés et passe en revue les faiblesses auxquels les assureurs africains doivent faire face : incertitude des marchés financiers, risques politiques, environnement concurrentiel, etc.

Source AtlasMagazine

Perspectives pour la croissance économique mondiale et le développement durable



L'économie mondiale s'est considérablement affaiblie en 2012. Un nombre croissant de pays développés sont retombés dans une récession à double creux, notamment en Europe, tandis que ceux faisant face à un surendettement non-viable ont sombré encore plus profondément dans la récession.

De nombreux pays développés sont pris dans une spirale descendante se renforçant grâce à un chômage élevé, une faiblesse de la demande globale exacerbée par l'austérité budgétaire, un endettement public élevé et un système financier toujours fragile.

Les difficultés économiques des pays développés affectent également les pays en développement et les économies en transition à travers l'affaiblissement de leurs exportations et la volatilité accrue des flux de capitaux et des prix des matières premières. Les grandes économies en développement sont cependant également confrontées à des problèmes intérieurs, et certains pays dont la Chine font

face un déclin des investissements, résultant des contraintes de financement dans certains secteurs de l'économie et d'une capacité de production excédentaire ailleurs. La plupart des pays à faible revenu ont jusqu'ici relativement bien résisté au ralentissement économique des pays développés et à revenu intermédiaire, mais sont à présent aussi affectés par l'intensification des retombées négatives. Les perspectives pour les deux prochaines années sont pleines de défis, d'incertitudes et les risques orientés vers la baisse.

La croissance du produit mondial brut devrait atteindre 2,2 pour cent en 2012 et rester bien en deçà de son potentiel à 2,4 pour cent en 2013 et 3,2 pour cent en 2014. A ce rythme modéré, de nombreuses économies seront incapables de recouvrer les pertes sévères d'emplois subies durant la « grande récession ».

source Willis Re



Moyen Orient

L'UGAA pour la création d'une agence de notation

L'Association des Réassureurs Arabes, une institution de l'union générale des assureurs arabes (UGAA), examine le projet de création d'une agence de notation. Pour Abdul khaleq Raouf Khalil, secrétaire général de l'UGAA, la forme de cette nouvelle structure n'est pas encore définie. Il pourrait s'agir soit d'un comité spécifique soit d'un outil interne propre à l'organisation. Le lancement de ce projet constitue une réponse de l'UGAA au manque de réalisme observé par les agences de notation qui appliquent des normes standard non conformes à la réalité du terrain.

Europe

Les primes émises brutes ont progressé en Europe, selon le Rapport de Insurance Europe Reports.

Les primes brutes émises en Europe ont augmenté de 1,6% l'année 2012, comparativement à l'exercice 2011, qui a connu une baisse de 2%, selon le rapport de l'organisation du commerce Insurance Europe. Insurance Europe, qui représente 34 associations nationales d'assurance et de réassurance, a déclaré que le montant global des primes a augmenté de 1 079 milliards d'euros (1 433 milliards de dollars) en 2011. Contre 1 114 milliards d'euros (1 479 milliards de dollars) en 2012, cette croissance concerne à la fois les branches vie et non-vie.

Les Contrats d'assurance vie, qui représentent près de 60% des primes, ont progressé d'un peu moins de 1% pour atteindre les 656 milliards d'euros (\$ 871 milliards), Par contre les non-vie ont progressé de 3%, soit 459 milliards d'euros (609 milliards de dollars).

Dans un communiqué publié le mercredi, 12 Juin 2013, Insurance Europe a déclaré que suite à la relance des capitaux sur le marché durant le deuxième semestre 2012, les portefeuilles de placements des assureurs européens ont enregistré une augmentation de 9%, avec un taux de change constant de presque 7 700 milliards d'euros (10,225 milliards de dollars) en 2011 contre 8 500 milliards d'euros (11,287 milliards de dollars) l'exercice 2012.

Le Directeur Général de Insurance Europe a déclaré: «Même si l'industrie d'assurance européenne qui est actuellement exploitée dans un contexte économique difficile, avec de faibles taux d'intérêt, affectant le rendement des investissements, en particulier les assureurs-vie, et du fait de l'austérité imposée aux consommateurs, quant au pouvoir d'achat, la performance reste solide en 2012.»



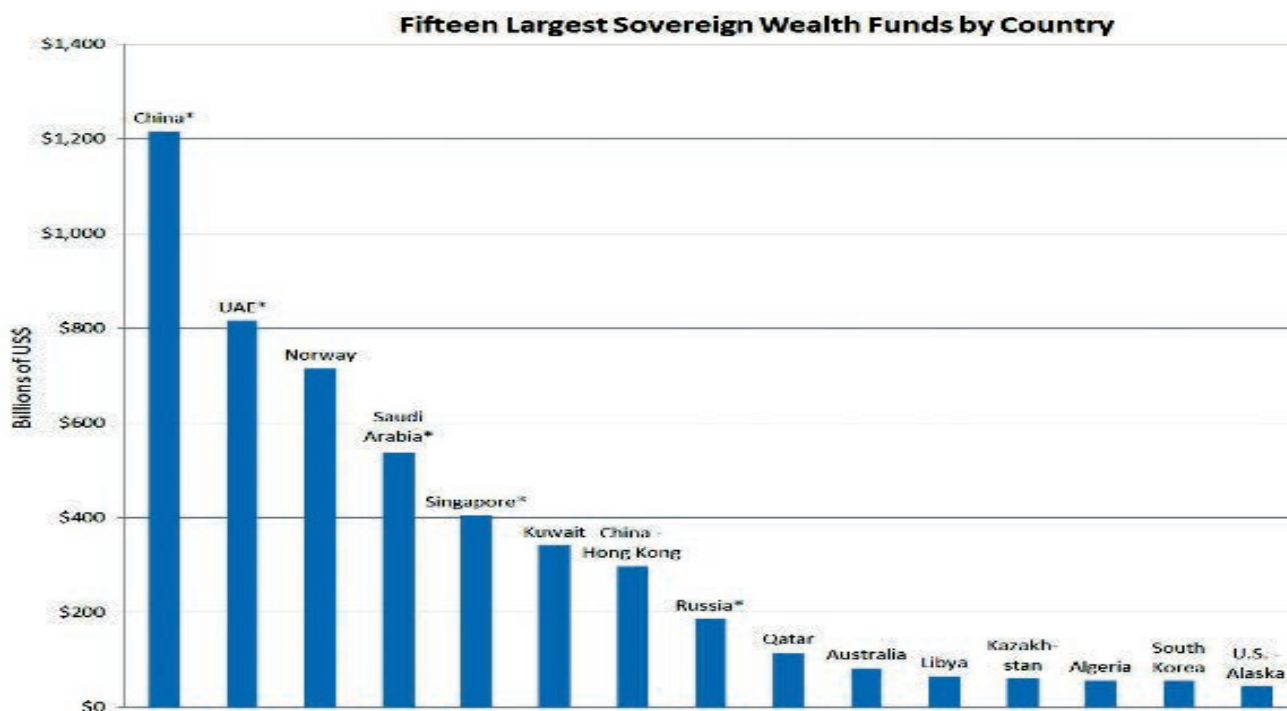
Source willis Re

Le Fonds de régulation des recettes de l'Algérie (FRR) est classé parmi les 15 premiers fonds souverains à travers le monde en termes de montant, a indiqué l'institut mondial des fonds de souveraineté (SWF institute), basé à Las Vegas (États-Unis). Sur les 67 fonds souverains recensés par cet institut à travers le monde, le FRR de l'Algérie est au 14ème rang avec un montant équivalent de 77,2 milliards de dollars, précise la même source dans ses données réactualisées de juin 2013.

Au niveau africain, l'Algérie occupe la tête du classement, suivie de la Libye (17ème place mondiale) avec un fonds souverain de 65 milliards de dollars, du Botswana (38ème mondial) avec 7 milliards de dollars, de l'Angola (45ème place) avec 5 milliards de dollars, et du Nigeria (50ème) avec un (1) milliard de dollars, tandis que les fonds de souveraineté d'autres pays africains sont dotés chacun d'un montant inférieur à un (1) milliard de dollars.

Dans le monde arabe, le FRR de l'Algérie est classé au 5ème rang, devancé par les fonds de souveraineté respectivement d'Abou Dhabi (627 milliards de dollars), de l'Arabie saoudite (533 milliards de dollars), du Koweït (342 milliards de dollars) et du Qatar (115 milliards de dollars).

Les trois premiers fonds souverains au niveau mondial sont ceux de la Norvège (716 milliards de dollars), d'Abou Dhabi, et de la Chine qui dispose de 4 fonds de souveraineté dont le plus important est classé troisième mondialement avec 568 milliards de dollars.



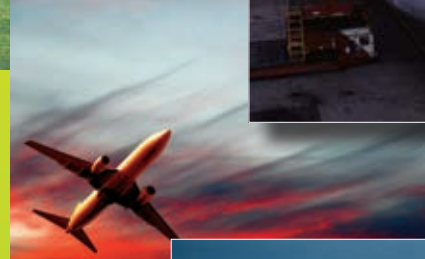
الشركة
المركزية
لإعادة التأمين



Compagnie
Centrale
de Reassurance



*En 2013,
La CCR
Fête 40ans
d'expérience
au service de
ses partenaires*



Together, let's make the difference

îlot 133, N° 02, cité administrative, plateau Ouled Fayet, Alger, Algérie.

Tél : +213 (0) 21 38 26 15 - FAX : +213 (0) 21 38 26 16

email: contact@ccr.dz

www.ccrdz.com